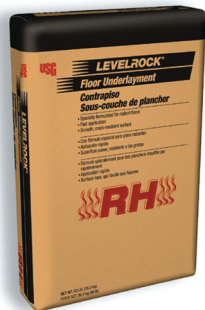


Produit de sous-plancher LEVELROCK^{MD}

RH



Produit de sous-plancher de gypse coulé supérieur

- Application et prise rapides permettant une circulation légère en quelques heures seulement
- Spécialement formulé pour le chauffage par rayonnement
- Offert en assemblages UL assurant un indice de résistance au feu jusqu'à deux heures
- Procure une surface lisse résistant à la fissuration
- Aide à maximiser l'insonorisation entre les étages et les unités d'habitation
- Installé par des installateurs autorisés par CGC

Description

Le produit de sous-plancher LEVELROCK[®] RH (chauffage par rayonnement) est un ciment de gypse d'application rapide conçu par USG pour la construction résidentielle. (Pour la construction commerciale, utiliser le produit de sous-plancher LEVELROCK RH commercial.) Le produit de sous-plancher LEVELROCK RH est formulé spécialement pour les installations de chauffage par rayonnement par câbles chauffants ou à l'eau chaude. Il est formulé de manière à assurer une résistance à la compression allant jusqu'à 3 500 lb/po² à une épaisseur minimale de 19,1 mm (3/4 po) et maximale de 76 mm (3 po). La résistance élevée à la compression et la dureté de la surface du produit de sous-plancher LEVELROCK RH commercial offrent une résistance à long terme à l'activité typique caractérisant les habitations unifamiliales et multifamiliales. Il accepte pratiquement tous les types de revêtements de sol, par exemple les carreaux de céramique, la moquette ou le bois dur.

Le retrait nul du produit de sous-plancher LEVELROCK RH bloque les tubes bien en place, éliminant les bruits et le frottement des tubes, et sa formulation spéciale évite que la température élevée des planchers à chauffage par rayonnement puisse détériorer la matrice du plancher. En plus de bloquer les tubes en place, le contact direct du produit de sous-plancher LEVELROCK RH sur les tuyaux de chauffage à eau chaude permet un transfert de chaleur efficace de la chaleur dans le sous-plancher grâce à l'élimination de tout vide d'air qui pourrait agir comme un isolant et réduire l'efficacité du transfert de la chaleur.

Les produits de sous-plancher de gypse coulé de USG sont mélangés avec du sable et de l'eau sur le chantier pour produire une pâte légère. Le produit est généralement coulé sur les tuyaux du système de chauffage par rayonnement à une épaisseur totale de 38 mm (1 1/2 po) de façon à les recouvrir. L'enrobage des systèmes de chauffage par rayonnement nécessite généralement moins de matériau. L'épaisseur minimale du produit de sous-plancher LEVELROCK RH doit être de 19,1 mm (3/4 po) au-dessus des câbles. L'épaisseur totale typique de la plupart des systèmes de chauffage électrique (notamment avec le produit de sous-plancher LEVELROCK RH) peut être de 25,4 mm (1 po).

Un sous-plancher de gypse d'une épaisseur de 38 mm (1 1/2 po) pèse environ 14,4 lb/pi²; un système de 25,4 mm (1 po) pèse 9,6 lb/pi². La densité du produit de sous-plancher LEVELROCK RH n'est que de 115 lb/pi³.

Restrictions

1. Ne pas utiliser en tant que produit de finition permanent.
2. Ne pas installer ce produit dans des endroits où il existe un risque d'exposition continue à l'humidité (p. ex. balcons extérieurs ou salles de douches commerciales ou institutionnelles).
3. Ne pas installer ce produit dans des applications au-dessous du niveau du sol.
4. Ne pas utiliser avec des systèmes de chauffage par rayonnement dont la température de fonctionnement est supérieure à 65,5 °C (150 °F) durant des périodes prolongées.
5. Ne pas installer ce produit sur un sous-plancher de bois à bord droit sans utiliser de renfort.
6. Ne pas installer ce produit sur un sous-plancher qui ne satisfait pas à L/360.

Installation

Durant toute l'installation, l'immeuble doit être fermé et on doit maintenir une température minimale de 10 °C (50 °F) jusqu'à ce que l'équipement permanent de chauffage soit en fonction. On doit assurer une ventilation adéquate pour assurer le séchage uniforme du sous-plancher de gypse installé; le séchage d'un plancher de 38 mm (1 1/2 po) nécessite généralement entre 10 et 14 jours. La limite nominale de flexion du sous-plancher et de l'ossature est fixée à L/360 afin d'éviter toute contrainte résultant du matériau de remplissage du plancher, car cette contrainte pourrait causer la fissuration du plancher. Sur un sous-plancher de contreplaqué, l'emploi d'un contreplaqué à assemblage à rainure et languette est recommandé afin de satisfaire aux exigences relatives à la flexion. S'assurer que tous les tuyaux de chauffage à eau chaude ou tous les mats de chauffage par rayonnement sont solidement fixés au sous-plancher. Afin d'assurer une liaison optimale entre le produit de sous-plancher coulé et le sous-plancher, il est nécessaire d'appliquer un apprêt LEVELROCK. On doit laisser durcir suffisamment les sous-planchers de béton servant de substrat au système de sous-plancher de gypse coulé (généralement un minimum de 28 jours)

avant l'installation du produit de sous-plancher. Les sous-planchers de béton doivent être apprêtés convenablement à l'aide de l'apprêt pour plancher de béton LEVELROCK conformément aux directives du fabricant.

Pour les carreaux de céramique, les revêtements de sol en vinyle et les revêtements de sol résilients, appliquer le primaire d'accrochage LEVELROCK^{MC} SE-100^{MC} dès qu'il est possible de marcher sur la surface du plancher, mais dans les 16 heures suivant l'installation du produit de sous-plancher LEVELROCK. Aucun traitement n'est nécessaire pour les planchers en bois flottants où de l'adhésif à haute teneur en extrait sec est utilisé. Ne pas allumer le système de chauffage à rayonnement avant l'application du primaire d'accrochage LEVELROCK SE-100.

Données sur le produit

Résistance à la compression typique (produit mélangé) selon la norme C472 de l'ASTM : 2 500 à 3 500 lb/po²*

Densité type (produit mélangé) : 115 lb/pi³

Remarque *La résistance varie selon la proportion de sable du mélange. Se reporter aux directives du fabricant.

Données d'essais Assemblages UL

PG230, G516, G562, J917, J919, J920, J924, J927, J931, J957, J966, J991, J994, K906, L206, L501, L502, L505, L506, L508, L511, L512, L513, L514, L515, L516, L518, L521, L523, L524, L525, L526, L527, L528, L529, L530, L532, L534, L535, L536, L537, L538, L539, L541, L542, L543, L547, L548, L549, L550, L551, L552, L553, L555, L556, L557, L559, L560, L562, L563, L565, L568, L569, L570, L571, L573, L574, L577 et L588.

D'autres assemblages UL peuvent être disponibles. Communiquer avec le représentant de CGC pour de plus amples renseignements.

Autorisation des codes du bâtiment

Rapport d'évaluation no ER-5885, International Conference of Building Officials (ICBO)
Rapport de recherche no 2152, Building Officials and Code Administrators International, Inc. (BOCA).
Rapport d'évaluation no 2114, Southern Building Code Congress International, Inc. (SBCCI).

Renseignements sur le produit

Consulter le site levelrock.com pour les renseignements à jour sur le produit.

Avertissement!

Lorsqu'il est mélangé à l'eau, ce matériau durcit puis devient très chaud - parfois rapidement. NE PAS essayer de faire un moule sur une partie du corps avec ce produit. Si on ne respecte pas ces instructions, il y a risque de brûlures graves pouvant entraîner l'ablation chirurgicale du tissu affecté ou l'amputation. Le ciment portland est très alcalin. Le contact direct avec le matériau peut être corrosif et causer des blessures ou des brûlures chimiques graves aux yeux et à la peau humide ou moite. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se protéger les yeux, porter des gants protecteurs résistant aux alcalis, une chemise à manches longues et un pantalon

long afin d'éviter le contact direct avec la peau. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et soigneusement à l'eau pendant 30 minutes et consulter un médecin. L'inhalation des poussières peut être corrosive ou causer des brûlures chimiques ou de l'irritation au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Éviter de respirer la poussière. Utiliser dans une aire bien ventilée ou fournir suffisamment de ventilation dans le local. En présence de poussière, porter un masque protecteur contre la poussière homologué NIOSH/MSHA. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après usage. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, appeler un médecin. Renseignements sur la sécurité des produits : 1-800-507-8899 ou www.usg.com

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

Marques de commerce

Le logo CGC est une marque de commerce de CGC Inc. CGC Inc. est un usager inscrit des marques: LEVELROCK SE-100 et USG.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects, résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du vendeur. Notre responsabilité se limite strictement au remplacement des marchandises défectueuses. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours de la date où elle aurait raisonnablement dû être découverte.

La sécurité d'abord!

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité pendant la manutention et l'installation de tous les produits et systèmes. Prendre les précautions nécessaires et porter l'équipement de protection personnel correspondant à la situation. Lire les fiches signalétiques sur les produits et les documents qui se rapportent aux produits avant l'établissement du devis ou l'installation.